



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### insertion professionnelle et sociale

#### Question au Gouvernement n° 612

#### Texte de la question

##### HANDICAP

M. le président. La parole est à Mme Françoise Vallet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Mme Françoise Vallet. Monsieur le président, chers collègues, ma question concerne aussi le handicap et elle s'adresse à Mme Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la solidarité.

Mesdames et messieurs, nous sommes tous concernés : j'aimerais que votre attention soit à la mesure de l'empathie que l'on peut éprouver vis-à-vis des personnes handicapées. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Je vous en prie, posez votre question, madame Vallet.

Mme Françoise Vallet. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, et l'allongement de la vie génère des handicaps liés à l'âge.

La Conférence sur le handicap a débuté aujourd'hui. Les associations et toutes les personnes concernées de près ou de loin par le handicap seront très attentives au plan d'action que vous annoncez. Je relève d'ores et déjà des incohérences : dans son allocution, le Président de la République annonce 50 000 places ouvertes, alors que Mme Létard vient d'avancer le chiffre de 30 000 places créées au cours de la mandature.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

On se souvient aussi des promesses du candidat Nicolas Sarkozy pendant la campagne des présidentielles : il se disait scandalisé de constater que de trop nombreuses entreprises, soumises à l'obligation d'embauche de 6 % de personnes handicapées, préféraient se dédouaner en payant une contribution à l'AGEFIPH.

Je voudrais aussi rappeler quelques phrases prononcées par le même candidat et dont personne, d'ailleurs, ne conteste le bien-fondé : " La solidarité est nécessaire " ; " Les personnes handicapées nous offrent un exemple de courage. ". Le candidat Sarkozy disait aussi : " Je veux que nos enfants soient scolarisés dans les mêmes écoles que les enfants handicapés. " Là, je m'interroge : faut-il comprendre que seuls les enfants des autres sont handicapés, pendant que les nôtres seraient dans la norme ? *(Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Eh oui, il faut savoir ce que l'on dit !

Au moment où les moyens de l'école subissent tant de restrictions avec le projet de révision des horaires et des contenus de programme, où les emplois des auxiliaires de vie scolaire sont menacés, on peut légitimement douter de la sincérité de tels discours. *(Mêmes mouvements.)*

Mesdames et messieurs du Gouvernement, dites-nous précisément ce qui sera fait pour une bonne insertion de tous les enfants au cursus scolaire, afin que tous puissent travailler après une formation digne de ce nom, et pour que toutes personnes devenues accidentellement handicapées puissent aussi avoir accès à une réinsertion professionnelle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la solidarité.

Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, de présenter votre réponse de manière condensée, afin que chacun ait le temps de poser sa question.

Mme Valérie Létard, *secrétaire d'État chargée de la solidarité*. Madame la députée, je n'ai aucune différence d'appréciation avec vous sur les besoins de la population en situation de handicap en France : cinq millions de

personnes en situation de handicap, 3 milliards d'euros supplémentaires pour les cinq années qui viennent.

M. Patrick Lemasle. Comment financez-vous ces 3 milliards ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité. L'effort global consenti par la nation se situe à 34 milliards d'euros, tous crédits confondus - aide à la création d'établissements, financements de prestations, allocations, assurance maladie. Globalement, l'effort est déjà considérable ; il est loin d'être suffisant. C'est la raison d'être de la conférence qui a lieu aujourd'hui.

Vous évoquez l'école ? Xavier Darcos en a parlé ce matin, en présence des associations. Il s'est engagé à mettre 10 000 élèves supplémentaires en situation de pouvoir accéder à l'école ordinaire, dans les conditions idéales. Il s'est engagé à former encore plus les assistants de vie scolaire et les enseignants.

M. Maxime Gremetz. Il n'y a pas de personnel !

M. Jean-Paul Lecoq. Avec quels moyens ? Ce ne sont que des paroles ! Où sont les actes ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité. Il s'est engagé à créer 200 unités pédagogiques d'intégration supplémentaires. Tout cela est prévu dans le cadre du programme de financement des établissements d'éducation nationale. *(Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

En outre, madame, ce sont bien 50 000 places qui seront engagées dans les cinq années. Le Président de la République a seulement précisé que 30 000 seront bel et bien réalisées avant 2012.

M. Jean-Paul Lecoq. Vous n'avez pas le personnel, et vous le savez !

Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité. Cela signifie qu'il donne des précisions sur l'échéancier de mise en oeuvre. Nous sommes donc bien d'accord sur tout ce qui a été annoncé. La priorité est tellement forte que tous les ministres se sont déplacés au cours de cette journée - certains étaient présents ce matin ; d'autres s'y rendront cet après-midi, Laurent Wauquiez et d'autres. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Pourquoi ? Pour montrer que la situation du handicap est bien l'affaire de tous, des élus et de l'ensemble de la société, au service des plus fragiles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Vallet](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 612

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Solidarité

**Ministère attributaire :** Solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2008